Interreg NEXT Italie – Tunisie

Cofinancé par l'Union Européenne

TESIM

Contrôle qualité et Erreurs les plus fréquentes

Principaux domaines de risque dans les contrôles

- Marchés publics / contrats
- Frais de personnel et méthodologie de calcul
- Expertise et services externes
- Équipements et fournitures
- Frais de missions, d'événements et de déplacements
- Traçabilité financière et double financement

Interreg Cofinancé par l'Union Européenne
NEXT Italie - Tunisie

Erreur n° 1 – Faible vérification de la réalité

La simple présence de documents ne signifie pas que l'on est éligible.

Vérifications requises :

- preuve de l'exécution effective de l'activité
- livrables réalisés
- cohérence entre les outputs et les coûts
- document preuve des dépenses, des procédures, de la consultation

Interreg Cofinancé par l'Union Européenne
NEXT Italie – Tunisie

Erreur n° 2 – Vérification insuffisante des achats

- Une simple vérification formelle des documents
- Absence d’analyse de la légitimité substantielle de la procédure
- Défaut de contrôle des seuils, de la publicité et de la concurrence
- Conflits d'intérêts non vérifiés
- Division artificielle non détectée
- Absence de vérification de la cohérence entre les termes de référence/spécifications, les offres reçues et le contrat final.

Interreg Cofinancé par l'Union Européenne
NEXT Italie - Tunisie

Erreur n° 3 – Pistes d'audit pas suivies

Les auditeurs vérifient la reconstitution complète des dépenses :

Avis/Commande → Procédure → Contrat → Facture → Paiement → Enregistrement comptable → Livrable / Output.

L'absence d'un élément peut engendrer des corrections financières.

Interreg Cofinancé par l'Union Européenne
NEXT Italie - Tunisie

Erreur n° 4 – Contrôle faible sur expertise

Si l'auditeur ne valide que la facture et le virement bancaire, le contrôle est considéré comme insuffisant.

Il faut vérifier aussi :

- la procédure de sélection et la documentation
- le contrat
- les livrables et leur qualité minimale
- le lien avec le projet.

Interreg Cofinancé par l'Union Européenne
NEXT Italie – Tunisie

Erreur n° 5 – Feuilles de temps et personnel contrôlés superficiellement

Éléments fréquemment contestés :

- taux horaire non rapproché
- des feuilles de temps génériques ou incohérentes
- absence de lettre d'affectation
- risque de double financement
- Incohérence entre la paie, les feuilles de temps et les activités du projet

Interreg Cofinancé par l'Union Européenne
NEXT Italie - Tunisie

Erreur n° 6 – Non-respect du critère: équipement strictement nécessaire à la mise en œuvre

Attention a vérifier que:

- l’utilisation des équipements exclusive et essentielle à la réalisation des objectifs du projet

- les règles de la communication ont été observées apposant des étiquettes d’identification, des plaques ou des panneaux d'affichage permanents et clairement visibles du public

- Il y a la cohérence entre les registres, la comptabilité, l'inventaire interne et les documents relatifs aux achats et aux paiements.

Interreg Cofinancé par l'Union Européenne
NEXT Italie - Tunisie

Erreur n° 7 – Faible attention à la traçabilité financière et au risque du double financement

En particulier vérifier que:

- tous les documents justificatifs des dépenses et des paiements (factures, reçus et / ou pièces comptables ayant une valeur probante équivalente) soient annulés par l'apposition d'un cachet d' "annulation" indiquant les données essentielles minimales du projet: telles que le code de projet unique (CUP), le titre du projet et le programme de référence, en plus du montant indiqué (des informations similaires figureront dans les motifs des virements bancaires ou des factures électroniques).

Interreg Cofinancé par l'Union Européenne
NEXT Italie - Tunisie

Erreurs formelles et de méthodologie

- Listes de contrôle remplies mécaniquement
- Listes de contrôle incomplètes et pas signées
- Rapports identiques pour différents partenaires
- Même texte copié d'une période de reporting à l'autre
- Rapports standardisés et peu analytiques
- Motif de pas admissibilité manquant ou pas justifié
- Délais de vérification incompatibles avec le volume de documents

Interreg Cofinancé par l'Union Européenne
NEXT Italie - Tunisie

Programme Interreg Next Italie –Tunisie



Programma Interreg Next Italie –Tunisie

www.italietunisie.eu

email interreg.italietunisie@regione.sicilia.it

@ interregnext.italietunisie

Interreg Cofinancé par l'Union européenne

NEXT Italie Tunisie